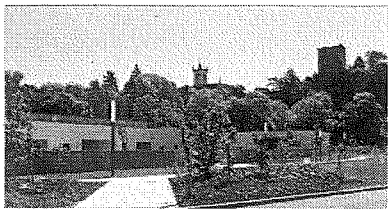

Ecole Maternelle
161 rue de la Rivoirette
38 510 Morestel
04 74 96 79 40
maternelle.morestel@free.fr

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE
séance du mardi 5 mars 2019
2ème Conseil d'Ecole année scolaire 2018/2019

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 5 mars à 18 heures, dans la salle des maîtres de l'école maternelle.

Etaient présents :	absents excusés
- Mr Vial, maire de Morestel, mairie de Morestel - Mme Perrin, adjointe en charge des affaires scolaires, mairie de Morestel - Mmes Bouillon, Duc, Godet, Grivolat , Fernandes,Tavasso, parents délégués - Mmes Bertrand, Charbonnier, Fernandez, Hervier, Philibert, enseignantes - Mme Chapeau, responsable des ATSEM(s)	- M Caroff, inspecteur de l'Education Nationale - Mme Sanchez-Lambert, directrice - M Calichon, enseignant spécialisé - Mme Guienne, psychologue scolaire

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. Vie de l'école

1.1 Projet cirque

C'est le gros projet de l'année qui a débuté le 10 janvier par le spectacle de Pandy le clown et qui s'achèvera par un spectacle des élèves le 17 mai 2019.
Ce projet cirque, entièrement financé par ADELE Sou des Ecoles, concerne toutes les classes de l'école à raison de 8 séances par classe, une séance tous les 15 jours environ. Les élèves ont beaucoup progressé depuis le début des interventions d'Andy. Ils ont travaillé le jonglage, les acrobaties et l'équilibre. Ce projet cirque est très apprécié par les élèves.

1.2 Bibliothèque

Tous les élèves de Grande Section se rendent à la bibliothèque municipale cette année pour une découverte du lieu et la préparation du prix Nord Isère. La fréquentation régulière des lieux culturels est inscrite dans notre projet d'école.Les enfants participeront à l'élection du prix Nord Isère.
L'élection se fera à la bibliothèque municipale au mois de mai.

1.3 Budget scolaire et moyens

La mairie a fait passer aux directeurs les budgets alloués à chaque école. Ces budgets sont pour l'année civile 2019. En ce qui concerne l'école maternelle, le budget est revalorisé de 1 %. Il est de 49 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires avec un budget d'achat de petit matériel de 750 € et de 333 € pour la direction.
Cette année, l'équipe enseignante a fait une demande d'investissement pour des vélos de cour car ceux actuellement en service commencent à montrer des signes de faiblesse. Ils avaient été achetés par ADELE Sou des écoles en 2011. La mairie a octroyé un budget de 1000 € pour acheter de nouveaux vélos.
L'équipe enseignante remercie comme d'habitude les services techniques pour leur réactivité en cas de problème et tous les petits travaux réalisés à la demande de l'équipe dans l'école.

2. Préparation rentrée scolaire 2019

Fermeture de classe à la rentrée 2019 : la décision est officielle et la rentrée scolaire s'effectuera avec seulement 4 classes.
Cette année, les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2016 ont commencé dès le mois de janvier. Cette année, 52 élèves vont quitter l'école pour rentrer au CP. Il est très difficile de faire des prévisions fiables car les effectifs évoluent sans cesse. Depuis début janvier, l'école a accueilli 3 nouveaux élèves et 4 élèves ont quitté l'école ce qui n'est pas facile pour les enseignantes qui doivent à chaque fois accueillir les nouveaux élèves au mieux.
La mairie rappelle qu'il y aura une atsem de moins suite à la fermeture, mais il restera une atsem par classe.
Il est rappelé que pour inscrire son enfant à l'école, les parents doivent d'abord se rendre en mairie. Ils doivent apporter un justificatif de domicile sur la commune de Morestel et le livret de famille. Les parents doivent ensuite prendre contact rapidement avec l'école par mail de préférence ou téléphone (le mardi si possible) pour finaliser l'inscription avec la directrice.
Une réunion générale d'information pour les nouveaux parents d'élèves est prévue le mardi 2 juillet à 18 heures en présence des représentants de la mairie, de la responsable du restaurant scolaire et de la responsable de l'accueil périscolaire du Centre Social.
Un moment d'intégration pour les nouveaux élèves de Petite Section sera proposé au mois de juin et les enfants de la crèche viendront passer une demi-journée à l'école comme chaque année.

Les élèves de Grande Section seront inscrits automatiquement en CP. Ils iront visiter l'école élémentaire et passeront un moment dans une classe de CP fin mai. Les enseignants proposent un accueil des parents d'une heure.
Les enseignants de CP sont en pleine réflexion sur l'accueil des nouveaux élèves et de leur famille à l'école élémentaire. Ces nouvelles propositions seront transmises par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les enseignants de CP rappellent que tout le matériel est fourni sauf le cartable qui doit être assez grand pour contenir un classeur A4 et des grands cahiers (24x32).
Comme tous les ans, une enquête sera menée pour connaître les élèves qui ne continueraient pas leur scolarité dans notre école l'an prochain.

QUESTIONS DES PARENTS :

- Pour la mairie :
1. Est-il possible d'installer des ralentisseurs sur le parking de l'école ? En effet, plusieurs accidents ont failli se produire récemment et certaines voitures roulent très vite sur le parking.
Un devis est en cours pour installer le même que celui devant le lycée. Il devrait être posé pour la rentrée.

2. Les alentours de l'école ne sont pas toujours très propres (surtout le lundi matin). Comment est organisé l'entretien des abords de l'école ? Serait-ce possible d'avoir un nettoyage plus fréquent ?
Le lundi, il y a une personne avec son tracteur qui fait le tour de la ville pour nettoyer. Il y a beaucoup à faire. Il sera demandé au personnel d'entretien d'être plus vigilent sur la propreté des abords de l'école.

3. Est-il possible de faire quelque chose pour éviter la présence de plusieurs grosses marres sur le parking les jours de pluie ?
La mairie a connaissance de ce problème mais à ce jour aucune solution n'est envisageable pour les rares jours de grosses pluies.

- Pour l'école :
1. Certains parents demandent s'il serait possible d'avoir les cahiers plus régulièrement.
Les cahiers partent le plus souvent possible, quand il y a des informations, des nouvelles. Le retour des cahiers est parfois très long, ce qui pose un problème de suivi, de gestion pour les maîtresses et les Atsems.

2. Serait-il possible de demander au service du périscolaire de faire une jolie et grosse boite à idées pour les parents d'élèves ?
La question sera posée au périscolaire

3. Serait-il possible de proposer plus régulièrement des ateliers avec la participation des parents ?
Les enseignants ne sont pas opposés à ces ateliers, cela a été fait plusieurs fois. C'est souvent le manque de parents qui en freine l'organisation.

4. Quand aura lieu le carnaval de l'école cette année ? Sera-t-il ouvert aux parents ?
Il aura lieu le 12/04, jour commun de tous les établissements de Morestel. L'école sera ouverte aux parents à 11H15.

Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi **20/06/18 à 18H.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00
La Secrétaire de séance, Mme Hervier

à Morestel, le 26 mars 2019
La directrice, Mme Sanchez-Lambert

Copie transmise à
- Monsieur Caroff, inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur Vial, Maire de Morestel
- Monsieur Feuillet, DDEN
- Mesdames et monsieur les représentants des parents d'élèves
- Mmes les enseignantes, Mme Guienne (psychologue scolaire), M Calichon (maître E)